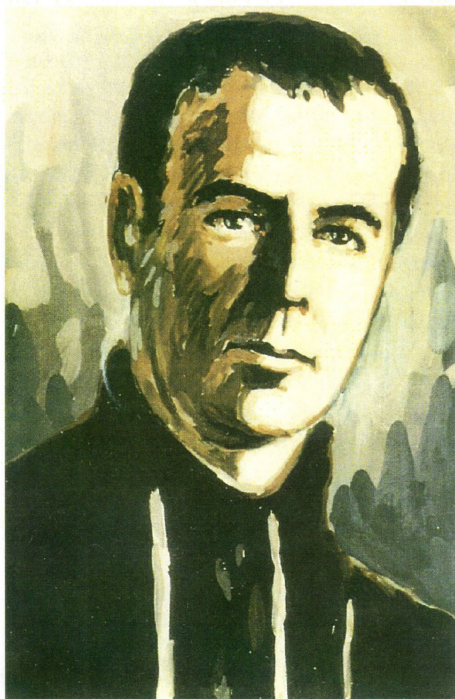


Courrier Querbes



Printemps 2013

VIII, 3

MISÈRES DES PETITES ÉCOLES

Ce qui pousse le P. Querbes à fonder son institut, c'est la rareté des écoles élémentaires dans les campagnes et la piètre qualité de la plupart des maîtres qui les tiennent. Bien sûr, les saccages de la Révolution n'ont pas aidé, mais même Napoléon, qui s'occupe des lycées où il recrute son personnel, oublie les écoles primaires, sauf le jour où il rétablit les Frères des Écoles chrétiennes. Mais comme il n'est pas question chez eux d'envoyer moins de trois frères enseigner au même endroit, ils limitent leur présence au seul milieu urbain. Les écoles rurales, elles, sont laissées pour compte et l'argent ne foisonne pas. Mgr Christiani évalue à 10,859 le nombre de communes sans école en 1833 sur un total d'environ 38,000. Les postes d'instituteur y sont encore plus mal payés qu'en ville et n'attirent guère que les mercenaires. Et cette situation n'est pas due, comme on pourrait croire, aux seuls ravages de la Révolution. En réalité, la situation des petites écoles n'était pas plus florissante sous l'Ancien Régime.

Certes, les déclarations royales du 13 décembre 1698 sous Louis XIV et du 14 mai 1724 sous Louis XV obligent tous les jeunes de 14 ans et moins à fréquenter l'école, mais cette résolution ne connaît pas de suites sur le terrain. L'opinion répandue en ce *Siècle dit des lumières* va même en sens contraire. La prospérité du pays dépend de la production de

Querbes, gouache par Wilfrid Corbeil, c.s.v.

Blanchisseuses à Quimperle, huile sur toile,
par Georges Aldrich

Cep de Gamay noir, Vourles, aquarelle et plombagine
par Jacques Houle, c.s.v.

Profession religieuse de Querbes devant Grégoire XVI,
huile sur toile, par Félix Urbini (Chicago)

Buste de jeune garçon, terre cuite vernissée
par Andrea della Robbia

Mise en page : Communications Patrice Jetté

Réalisation : Bruno Hébert, c.s.v.



biens matériels. C'est dire que la France a surtout besoin de bras, que ce soit à la ferme ou à l'atelier. On encourage les jeunes campagnards à perpétuer le métier de leur père plutôt qu'à fréquenter l'école qui risque de les distraire de leur devoir patrimonial et de les voir succomber à la tentation de venir grossir le rang des parasites qui encombrant les villes.

Les grands penseurs de l'époque défendent sensiblement la même position. Voltaire appuie l'opinion de son ami Le Charolais qui dit que «le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations». Le patriarche de Fernay s'affiche en défenseur des opprimés, ce qui ne l'empêche pas d'affirmer à un correspondant qu'il lui «paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants». «Si vous faisiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des char-rués, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas le manoeuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, l'habitant des villes.»

Jean-Jacques Rousseau penche du même côté, mais pour une autre raison. À son avis, l'éducation éloigne l'homme de l'état de nature; elle tend à le corrompre. «Ceux qui sont destinés à vivre dans la simplicité champêtre n'ont pas besoin pour être heureux du développement de leur faculté, et leurs talents enfouis sont comme les mines d'or du Valais que le bien public ne permet pas qu'on exploite.»

À Rennes, en 1754, la municipalité s'oppose à ce qu'on crée des écoles de charité. «L'utilité de l'érection d'une école publique, y soutient-on, se réduit à apprendre à lire et à écrire aux enfants des pauvres artisans. C'est en cela même porter un coup mortel au commerce civil et à l'ordre politique qui le maintient ; les enfants passent à apprendre à lire et à écrire le temps d'un apprentissage beaucoup plus utile, c'est-à-dire celui de la profession de leur père. Savent-ils lire et écrire: ils se dégoûtent des métiers mécaniques et veulent à la faveur de cette éducation manquée s'élever à un état plus honorable.»

Certains, comme Diderot, il est vrai, encouragent l'instruction, mais selon une visée politique par trop partisane, pour qu'elle développe le sens critique des jeunes et leur permette de se libérer de la tyrannie des rois et des clercs. Mais cette opinion est nettement minoritaire. Quoi qu'il en soit, faut-il tant se surprendre si, en 1789, dans la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, il n'est fait aucune mention du droit à l'éducation ?

Ce n'est évidemment pas la position de l'Église qui, dans la foulée du concile de Trente, attend depuis longtemps du clergé qu'il veille à l'éducation des jeunes, pour leur enseigner les bases de la religion, bien sûr, mais aussi pour leur apprendre à lire, à écrire, à compter et à mener une vie morale de qualité. Les écoles primaires qui existent sont maintenues à bout de bras par les parents, aidés dans les meilleurs cas par des bienfaiteurs. Ce qui se fait de plus sérieux en matière d'enseignement relève du secteur privé. Les quelques tentatives du secteur public, promues souvent par des librepenseurs, ne mènent pas loin. On en viendra à penser, au temps du *Rapport Fallou* (1851), que l'éducation sans l'apport de la religion n'a pas d'avenir.

Bruno Hébert, c.s.v.



PARTI PRIS

D'après l'enquête menée sous Guizot en 1833, dans les campagnes le nombre des illettrés est considérable et l'indifférence des parents surprend, mais elle est bien réelle. Les réflexions recueillies ne cachent rien. « Nous n'avons pas besoin d'un instituteur toute l'année, dit un maire ; il ne nous le faut que de la Toussaint à Pâques ; passé ce temps, chacun a besoin de ses enfants. » « Quand vous aurez bourré nos enfants de géographie et d'histoire, dit un autre, qui est-ce qui plantera les pommes de terre ? Il suffit qu'ils sachent le catéchisme, lire et un peu écrire. » Certains arguments sont plus grinçants. Parlant des enfants, un père de famille soutient : « Si nous les avons plus instruits, ils nous mépriseraient plus tard. Gardons-nous surtout d'apprendre à nos filles, elles en savent toujours trop ».

Plus la commune est pauvre, plus étroite est la place faite à l'instruction. Chez certains, pas question d'acheter les livres demandés par le maître ; autrement, on retire les enfants de l'école. Sans parler des disparités de langage d'une région à l'autre, de l'improvisation dans le choix des locaux de classe, de leur ameublement, de la lutte contre le froid en hiver, etc. Et l'enquêteur de conclure à ce chapitre : « Heureuses les communes où l'école se fait dans l'église ou sous le clocher. »



LE PREMIER DIRECTOIRE

Quand vient le temps pour le P. Querbes de solliciter l'approbation romaine pour son institut en activité depuis sept ans, il lui faut ressortir sous forme de statuts, le document qui définit le mieux son entreprise. Ce document est celui sur lequel les autorités romaines auront à se pencher. Il a été conçu en même temps que le *Directoire* sur lequel le fondateur travaille depuis le début et qui est paru en 1836. Le *Directoire* est une sorte de livret d'accompagnement ou vade-mecum de 214 pages, pouvant tenir dans le creux de la main et devant servir de compagnon de route à tout clerc de Saint-Viateur engagé dans la tourmente. On y trouve la sainte Règle du religieux, celle de l'associé, un guide de piété, un calendrier liturgique, un

calendrier scolaire, un horaire quotidien et une mine de directives d'ordre pédagogique devant mener à la réussite du plan éducatif projeté.

Il faut dire que c'est un texte qui couvre beaucoup de terrain. Il donne tantôt dans l'art d'initier au catéchisme et à la liturgie, tantôt dans le traité de bienséance, tantôt dans la manière de maîtriser les difficultés de la langue française ; tout cela en plus des règles disciplinaires nécessaires à la bonne marche de la troupe. Voilà qui ressemble à un plan éducatif détaillé, reflétant un sens pratique évident de la part de son auteur. De nos jours, on serait porté à trouver les envolées pédagogiques du fondateur un peu trop portées sur le détail, mais il faut bien penser qu'à l'époque, la formation des maîtres au niveau du primaire n'existait pas et qu'il fallait à court terme se préparer à plonger sans protection autre que sa bonne volonté dans l'aventure scolaire auprès de troupes neuves, le plus souvent étrangères à la discipline scolaire et à la joie de connaître.

Voici, à titre d'exemple, ce que le P. Querbes a à dire au futur maître concernant la motivation à cultiver chez les élèves : «Soyez plus porté à récompenser qu'à punir. Les récompenses aussi bien que les louanges sont pour les enfants un puissant aiguillon à la vertu; et quoi qu'il ne faille pas le leur montrer comme le principal motif qui doive les faire agir, il est fort avantageux qu'ils soient persuadés que leur intérêt aussi bien que leur devoir exigent qu'ils exécutent fidèlement ce que l'on demande d'eux, soit pour les études, soit pour la conduite. Mais, en général, il faut tenir vous-même fidèlement ce que vous avez promis, et vous en faire un point d'honneur et un devoir indispensable avec les enfants.»

Bruno Hébert, c.s.v.



QUESTION D'EXPÉRIENCE

L'expérience du P. Querbes avec les jeunes est plutôt limitée. Certes, il a dirigé quelque temps l'école cléricale de Saint-Nizier en attente du sacerdoce ; il enseigne comme curé le catéchisme aux enfants ; il accompagne deux futurs prêtres, mais il n'a jamais eu à tenir une école ni à expérimenter pour lui-même tout ce qu'on trouve dans le *Directoire*. Il est clair qu'il a perçu en arrivant à Vourles l'état lamentable de l'école du village. Sous la mouvance de l'Esprit, il a corrigé la situation et étendu sa vision à d'autres paroisses. Son *Directoire* pourrait difficilement être plus précis. Certes, ce guide est le fruit de l'expérience, mais surtout de l'expérience des autres, comme il l'avoue lui-même. «Nous n'avons pas voulu, écrit-il, créer de nouvelles méthodes, ni donner des préceptes nouveaux, mais indiquer l'application particulière que vous avez à faire, dans la paroisse où vous êtes envoyé, des règles générales renfermées dans grand nombre d'excellents écrits. Souvent nous en avons adopté le plan, les idées, et même les expressions.»

Bruno Hébert, c.s.v.